



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la défense

Question écrite n° 59331

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'intérêt que présenterait la visite de chanteurs (ou chanteuses) français à nos troupes présentes en Afghanistan. En effet, à l'image de cette présence couramment répandue depuis de nombreuses années aux États-unis, ou dans d'autres pays engagés sur des conflits extérieurs, des vedettes viennent se produire en spectacle devant des publics de soldats. Ces « spectacles aux armées » ont eu aussi lieu durant des conflits précédents où la France était impliquée et contribuaient ainsi à l'effort de défense nationale. Pour répondre à l'attente de nos jeunes soldats engagés dans ces OPEX, notamment en Afghanistan, il pourrait donc être intéressant de renouveler ces spectacles qui permettraient, de plus, de faire participer nos artistes à l'engagement de toute notre Nation, auprès de ses forces militaires en action sur le terrain. Il leur demande de lui indiquer sa position sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'organisation de « spectacles aux armées » au profit des militaires français servant en opérations extérieures est une tradition importante pour le ministère de la défense, dans la mesure où elle permet non seulement d'offrir à nos militaires éloignés de leur famille et du territoire national des moments de détente et de divertissement, mais aussi de leur témoigner la reconnaissance de la Nation pour leur action au service de la France. Cette tradition s'est depuis longtemps adaptée aux outils modernes de communication, comme la télévision. Au cours de ces dernières années, des artistes se sont produits sur scène devant les militaires français déployés sur des théâtres d'opérations extérieurs et plusieurs émissions de divertissement consacrées à nos forces armées ont été organisées au plus près du cadre d'action des militaires. En témoignent l'émission télévisée qui s'est déroulée depuis le porte-avions Charles-de-Gaulle à la fin de l'année 2002 et, plus récemment, l'émission spéciale diffusée le 14 juillet 2009 en première partie de soirée sur deux chaînes du service public, à l'occasion de laquelle l'armée de terre a été mise à l'honneur. Dans le cadre de l'enregistrement de cette dernière émission, qui a été regardée par 2,9 millions de téléspectateurs, plusieurs artistes sont allés à la rencontre des militaires français en Afghanistan, au Liban et au Tchad, rendant ainsi hommage à l'action de ces femmes et de ces hommes de l'armée de terre et faisant partager leur expérience et le sens de leur action à tous les Français. Pour autant, l'organisation de « spectacles aux armées » sur les théâtres d'opérations extérieurs nécessite la mise en oeuvre de mesures spéciales destinées à assurer la sécurité des artistes et de la manifestation, tout en respectant des paramètres internationaux particuliers, la plupart de nos troupes étant déployées au sein de coalitions constituées de nombreux pays, comme c'est le cas, par exemple, en Afghanistan. Dès lors que ces conditions sont réunies, le ministère de la défense encourage et facilite la réalisation de ce genre d'événements à l'attention de nos militaires. Par ailleurs, le ministère investit pour doter les troupes déployées sur les théâtres d'opérations extérieurs de liaisons internet leur permettant de rester en contact avec la France et ses différentes formes d'activités culturelles.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59331

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9143

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 11991